



ICES
CIEM

International Council for
the Exploration of the Sea
Conseil International pour
l'Exploration de la Mer



le 20 septembre 2010

A l'occasion de la Conférence scientifique annuelle du CIEM, les spécialistes internationaux des sciences de la mer seront réunis du 20 au 24 septembre à Nantes pour discuter des zones côtières

En collaboration avec l'Ifremer, le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), l'organisme scientifique et consultatif sur la mer le plus important au monde, tiendra sa **Conférence scientifique annuelle (ASC) à la Cité des congrès de Nantes, du 20 au 24 septembre 2010.**

L'édition 2010 de la Conférence scientifique annuelle du CIEM portera sur les zones côtières, l'un des trois grands axes thématiques du Projet stratégique du CIEM. Au cours des 19 sessions thématiques, des présentations orales et sur posters couvriront des sujets tels que la gestion intégrée des zones côtières, la planification des côtes marines, les contaminants, les indicateurs benthiques, l'aquaculture, les bio-invasions, l'efflorescence d'algues toxiques, la biodiversité et l'océanographie opérationnelle. Les connaissances scientifiques et l'expertise sur la pêche seront consolidées au cours des huit sessions thématiques consacrées à la recherche dans ce domaine.

L'année 2010 étant l'année internationale de la biodiversité, une session spéciale aura lieu le mercredi 22 septembre au soir. Les résultats du programme *Census of Marine Life* (Recensement de la vie marine) y seront présentés, et la soirée se conclura avec la projection du film *Océans* de Jacques Perrin.

La Conférence débutera le lundi 20 septembre à 13 heures par un discours intitulé « Gérer la biodiversité marine : émergence d'un consensus » de l'honorable Dr Jane Lubchenco, sous-secrétaire au Commerce chargée de l'Agence fédérale américaine responsable de l'étude de l'océan et de l'atmosphère (NOAA).

L'ensemble du programme de l'ASC 2010 et les mises à jour quotidiennes des informations concernant la Conférence sont disponibles sur le site Web du CIEM à l'adresse suivante :

<http://www.ices.dk/iceswork/asc/2010/index.asp>

Résumés de cinq thèmes abordés lors des 19 sessions de la conférence

Les codes de lettres utilisés correspondent aux différentes sessions thématiques figurant dans le programme de la conférence. Les dates, les horaires et une liste des sessions thématiques sont disponibles sur le [site Web du CIEM](#).

Quel risque pourrait entraîner un échec d'une gestion intégrée des zones côtières? (B)

Les contraintes économiques, environnementales et démographiques convergent fortement dans les régions côtières et provoquent des situations complexes qui constituent autant de défis pour l'efficacité et la durabilité de la gestion et de la gouvernance de ces espaces, tant du point de vue social que du point de vue économique, culturel et écologique.

Des instruments sont nécessaires pour appuyer efficacement les processus décisionnels, d'autant qu'aujourd'hui le développement des zones côtières présente de nouveaux intérêts qui s'ajoutent aux usagers et groupes d'intérêts traditionnellement présents dans ces zones.

La mise en œuvre d'une approche fondée sur les écosystèmes va de pair avec l'élaboration d'outils et de processus d'analyse des risques facilitant la prise de décision et destinés à évaluer l'impact de l'activité humaine au regard de la vulnérabilité des composants écosystémiques.

Dans ce contexte, il semble important d'élaborer des systèmes d'indicateurs conjointement avec des cadres de gestion qui garantiront leur mise en place. Pour y parvenir, il est nécessaire d'impliquer les décideurs à tous les niveaux du processus.

De tels outils, qui ont recours à des procédures conventionnelles d'analyse des risques, peuvent permettre de recueillir, d'évaluer, de consigner et de diffuser les données de façon systématique.

Ainsi, des recommandations sur les considérations à prendre en compte dans la gestion peuvent être élaborées en réponse aux faiblesses identifiées des écosystèmes.

Les certifications des pêches : fonctionnent-elles et quelles sont les implications pour le CIEM ? (D)

La certification indépendante des pêches (portant sur les performances environnementales et la gestion des pêches) s'est considérablement développée au cours des dernières années.

À l'échelle internationale, ces certifications sont menées par le « Marine Stewardship Council », ou MSC (Conseil d'intendance marine). D'autres

programmes, internationaux, régionaux et locaux, existent également. Ils reposent à la fois sur un étiquetage écologique et sur des approches par feuilles de pointage.

Cette profusion de programmes reflète l'échec de la gestion traditionnelle de la pêche pour certaines pêcheries. C'est aussi la conséquence d'une demande forte de produits issus d'une gestion durable des ressources marines.

Le CIEM fournit des conseils scientifiques pour la gestion de la pêche traditionnelle mais il n'est pas explicitement impliqué dans les programmes de certification des pêcheries, bien que les processus de certification aient recours à ses conseils, aux résultats de ses recherches et aux experts qui travaillent en son sein.

Si quelques études récentes (ou en cours) portent sur la conformité des programmes de certification avec les directives internationales telles que celles que propose la FAO, peu se penchent sur l'efficacité de ces approches.

Cette session vise à établir si le processus de certification est efficace en termes d'amélioration de la durabilité des pêcheries, à estimer dans quelle mesure certaines leçons sont à tirer et à intégrer au cadre de gestion des pêcheries traditionnelles, et à déterminer si les produits fournis par le CIEM et sa démarche scientifique peuvent être adaptés afin d'être utilisés dans le processus de certification.

Durabilité écologique des activités d'aquaculture dans les zones côtières (J)

L'aquaculture occupe une place de plus en plus importante dans la l'alimentation d'origine marine. Aujourd'hui, l'essentiel de la production en aquaculture se fait dans des zones côtières.

Cette situation, ainsi que la compétition pour l'espace et les ressources qui s'engage entre les différents usagers et les diverses activités, accentuent la pression subie par les zones côtières.

En outre, les activités d'aquaculture peuvent avoir des effets directs et indirects sur les écosystèmes des zones côtières.

Quelques effets potentiels induits par l'aquaculture : libération d'éléments nutritifs, sédimentation de matériel organique (par exemple les sédiments et la matière fécale), dispersion de substances chimiques (par exemple les médicaments et les impuretés), diffusion de substances « signal » ou concentration d'agents pathogènes.

Toutefois, les recherches scientifiques, les avancées et les connaissances technologiques doivent permettre d'éviter les effets négatifs potentiels de l'aquaculture en favorisant une bonne planification et une gestion efficace des activités.

Changement global et bio-invasion aquatique (K)

L'invasion d'espèces allochtones est considérée comme l'un des principaux facteurs influençant la structure et le fonctionnement des écosystèmes marins, outre les changements climatiques, l'exploitation des ressources marines vivantes et l'altération de l'habitat.

Selon toute vraisemblance, c'est l'interaction entre ces différents facteurs qui détermine au final, l'abondance des populations et le rôle des espèces allochtones dans un nouvel environnement.

Dans les écosystèmes marins, la majeure partie des impacts écologiques provoqués par des espèces allochtones est limitée aux zones côtières et/ou aux mers régionales.

Toutefois, des prévisions indiquent que le « front d'invasion » se déplace vers le grand large.

Malgré l'adoption, en 2004, de la « Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments de navires » par l'Organisation maritime internationale (OMI), le nombre de pays ayant signé cette convention est insuffisant pour qu'elle ait un réel effet.

En outre, la plupart des pays ne sont pas dotés de règlements concernant les eaux de ballast. C'est pourquoi le risque de nouvelles invasions par le biais d'eaux de ballast restera élevé aussi longtemps que les normes de la Convention ne seront pas appliquées.

Réponses à la variabilité du climat : comparaison des écosystèmes marins de l'hémisphère nord (S)

Le climat des régions nordiques est en cours de changement et les écosystèmes marins s'en trouvent lourdement affectés.

Jusqu'ici, l'impact du climat a été étudié au sein d'écosystèmes uniques ou dans différents écosystèmes d'une même région.

Cependant, les comparaisons entre écosystèmes de différentes régions ou même différents bassins océaniques sont rares.

De telles comparaisons sont essentielles afin de mieux comprendre les réponses des écosystèmes au forçage climatique, en particulier si l'on prend en compte le forçage climatique à grande échelle et les modèles de téléconnexion.

Cette session conjointe ICES/PICES vise à examiner les progrès en océanographie physique et biologique dans différentes régions du nord, en comparant plus particulièrement l'impact de variabilité du climat dans l'écosystème de l'Atlantique et dans celui du Pacifique.

Notes aux éditeurs

Le **Conseil international pour l'exploration de la mer** (CIEM) se charge de promouvoir et de coordonner la recherche marine dans l'Atlantique Nord. Cette zone comprend les mers avoisinantes telles que la mer Baltique et la mer du Nord. Le CIEM regroupe une communauté de plus de 1600 scientifiques spécialistes de la mer issus de 20 pays riverains de l'Atlantique Nord.

Les scientifiques travaillant par le biais du CIEM recueillent des informations sur les écosystèmes marins. Ces données, en plus d'aider à combler les lacunes existant dans les connaissances actuelles, permettent d'élaborer des avis impartiaux et sans parti pris politique. Les 20 états membres qui financent et soutiennent le CIEM s'appuient ensuite sur ces avis pour gérer leurs actions dans l'Océan Atlantique Nord et dans les mers avoisinantes.

Le budget annuel est de 30 millions de DKK, soit 4 millions d'euros.

Le CIEM planifie et coordonne la recherche marine à travers un système de comités, plus de 100 groupes de travail, des symposiums et une Conférence scientifique annuelle. La plupart des réunions se tiennent soit au siège du CIEM à Copenhague, au Danemark, soit dans l'un des pays membres.

Le CIEM est basé à Copenhague, au Danemark, depuis 1902.

Aujourd'hui, son secrétariat, composé de 48 personnes, fournit au réseau de scientifiques spécialistes de la mer du CIEM un soutien scientifique, administratif et informatique, ainsi qu'une expertise en matière de gestion des données.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Demande d'informations à caractère général :

Terhi Minkkinen, Secrétaire de coordination
CIEM, Copenhague
Ligne directe : +45 33 38 67 02
E-mail : terhi.minkkinen@ices.dk

Sophie Pilven
Ifremer, Nantes
Ligne directe : +33 (0)2 40 37 42
18
E-mail : Sophie.Pilven@ifremer.fr

Johanna Martin et Marion le Foll
Bureau Presse Ifremer, Paris
Tél. : +33 (0)1 46 48 22 40
Tél. : +33 (0)1 46 48 22 42
E-mail : presse@ifremer.fr

Demande d'informations à caractère scientifique :

Maurice Héral
Ifremer, Paris
Mobile: +33 6 74 94 87 16
E-mail: mheral@ifremer.fr

André Forest
Ifremer, Nantes
Mobile: +33 6 84 05 76 90
E-mail: andre.forest@ifremer.fr